

## **Éloge funèbre de M. Guillaume Cumps**

Le président: Nous avons appris le décès, survenu le 29 janvier dernier à Anderlecht, de M. Guillaume Cumps, ancien membre de la Chambre.

M. Cumps entama sa carrière politique dès après la Seconde Guerre mondiale, en 1946, en se présentant aux élections communales à Anderlecht comme candidat du PSB-BSP. Six ans plus tard, lors des élections communales de 1952, il fut élu conseiller communal pour la première fois. Il fut échevin de l'Assistance publique et des œuvres sociales sans interruption de 1957 à 1982. De 1972 à 1980, le bourgmestre Henri Simonet exerçant les fonctions de ministre et de commissaire européen, "Willy" – comme on l'appelait familièrement – Cumps fut aussi bourgmestre faisant fonction d'Anderlecht. Après avoir démissionné en tant que conseiller communal en mars 1983, M. Cumps exerça, jusqu'en mars 1989, la fonction de président du Conseil de l'Aide sociale.

M. Cumps a siégé dans notre assemblée de mars 1974 à janvier 1977.

Au nom de la Chambre, j'ai adressé à la famille du défunt mes sincères condoléances.

Etienne Schouppe, secrétaire d'État: Willy Cumps était un vrai Bruxellois, un Anderlechtois. Né à Bruxelles juste après la première guerre mondiale, en 1919, il fut candidat socialiste pour la première fois aux élections communales de 1946. En 1952, il fut élu en tant que conseiller communal et, en 1957, à la suite d'un décès, il devint échevin de l'Assistance publique et des œuvres sociales, une fonction qu'il a occupée jusqu'en 1982. Pendant cette période, il a en plus été bourgmestre faisant fonction d'Anderlecht de 1972 à 1980, année pendant lesquelles Henri Simonet était ministre de l'Économie et commissaire européen. Cela illustre le rôle important que jouait Guillaume Cumps au sein du conseil communal et du parti socialiste d'Anderlecht.

M. Cumps a été membre de la Chambre des représentants de 1974 à 1977. Il a démissionné du conseil communal d'Anderlecht en 1983 pour devenir président du CPAS. Son long mandat d'échevin de l'Assistance publique démontre à quel point il s'est investi pour le bien-être social de ses concitoyens au cours de sa carrière politique.

Au nom du gouvernement, je présente à la famille et aux proches de M. Cumps mes condoléances les plus sincères.

*La Chambre debout observe une minute de silence.*